

Jeanne Massabeuf mourut postérieurement au mois de mai 1599, puisqu'une note du Livre-Raison, d'une autre main que celle d'Achille, folio 38, nous la montre à cette date signant une transaction avec les héritiers d'Arnaud Fraisse, dont la maison, vendue aux enchères publiques, devant la cour royale d'Annonay, avait été adjugée à Achille Gamon, en 1588. Les héritiers renoncent à leur appel, moyennant un supplément de prix de quinze écus.

Achille Gamon avait eu quatorze enfants de Jeanne Massabeuf, mais dix étaient morts en bas âge. Les autres furent : Blanche, (dont nous avons signalé le mariage en 1574,) Mondon, Théodore et Christophe.

* *
*

Mondon se maria, le 14 janvier 1588, avec « demoiselle Catherine de la Rivoire, fille de feu noble Claude de la Rivoire, du mandement de Vaulcance en Velay. » Catherine eut en dot tous les biens de Blanche de la Rivoire, veuve d'Antoine Gamon, sa tante, plus deux cent trente-trois écus que lui constitua son frère, noble Fleury de la Rivoire, outre des robes et des vêtements évalués à cent écus. Le Livre-Raison d'Achille met, en tête de l'annotation relative à ce mariage, le mot *Féliciter*, et à la fin : *Dieu veuille bénir leurs actions et les prospérer*. Mondon eut en partage les terres de Fourany, dans la paroisse d'Ardoix, et la moitié du port d'Andance. Il portait le titre de sieur de la Collange (fief d'Eclassan), et exerçait les fonctions de juge de Revirand et Oriol. Il mourut en 1620.

Son frère Théodore, qui portait le titre de sieur de la Lombardière, ayant hérité de ce domaine, resta à Annonay, où il fut élu consul, en 1607. Il était, dit un manuscrit, « avocat au balliage et grand

les recherches historiques et généalogiques dans cette région de l'Ardèche, et il est à regretter qu'aucun de ses collègues, dans les deux autres arrondissements, n'ait songé à faire un travail analogue. Nous relevons aussi dans cette brochure que les minutes de Pierre Gamon, le père d'Achille, pour l'année 1541, existent encore à l'étude Manoha, à Tournon.